



# La Lettre de votre Député

Supplément à "Votre Journal"



Patrick Ollier député  
et de Jacques Gautier député suppléant

## L'ÉDITORIAL



*Il y a dix huit mois, les Français nous ont donné pour mission de redresser le pays, trop longtemps laissé en "jachère" par la politique d'immobilisme du gouvernement Jospin, qui a manqué tous les rendez-vous importants. Aujourd'hui, nous sommes chargés de conduire les réformes qui préparent l'avenir. Malgré une conjoncture particulièrement diffi-*

*le qui a jalonné notre parcours d'obstacles et de défis, nous remettons la France en marche : la lutte contre l'insécurité, une justice plus efficace, la baisse des impôts, l'augmentation des minima sociaux, la réforme des retraites, le retour d'une France crédible sur la scène internationale sont les premières étapes d'une dynamique d'action qui commence à porter ses fruits. **Notre pays n'est déjà plus tout à fait le même.** Forts de ces résultats encourageants sur lesquels les Français pourront nous juger, **nous allons maintenir le cap et poursuivre les réformes.** Avec comme objectif l'encouragement au travail, le renforcement du pouvoir d'achat, la recherche active d'une croissance durable et la mise en œuvre d'une discipline de la dépense pour tenir nos engagements européens. Ces orientations - qui vous sont détaillées dans le dossier que cette Lettre consacre au programme du Gouvernement - se traduisent dans les priorités du budget 2004 : la poursuite des allègements fiscaux en faveur de l'emploi et le soutien apporté à la recherche, l'innovation et la compétitivité des entreprises, notamment, sont autant de leviers facilitant la création de richesses et d'activités. Grâce à la mise en place, au printemps dernier, par Renaud Dutreil, secrétaire d'État aux PME, de la loi sur l'Initiative Économique, 13% de nouvelles entreprises ont déjà été créées au cours du dernier trimestre, dont près d'un tiers l'ont été par des chômeurs. Un signe de prochaine reprise économique qui à lui seul, malgré l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir, me rend confiant en l'avenir.*

Patrick Ollier

## EN DIRECT AVEC VOTRE DÉPUTÉ

Le bureau parlementaire de Patrick OLLIER est ouvert au 12, rue Hervet à Rueil-Malmaison du lundi au vendredi de 14h30 à 19h et le samedi de 9h à 12h. Pour les rendez-vous : tél : 01 47 51 35 92 - fax : 01 47 49 91 87. Pour joindre votre député, écrire à Assemblée Nationale, 126 rue de l'Université, 75007 Paris, ou à son bureau parlementaire. Site internet : [www.patrick-ollier.com](http://www.patrick-ollier.com). Email [infos@patrick-ollier.com](mailto:infos@patrick-ollier.com)

## L'ACTUALITÉ EN BREF

### Les 35 heures en question

Patrick Ollier a été désigné le mois dernier par la majorité pour présider une mission d'information parlementaire sur les "conséquences économiques et sociales de la réduction du temps de travail". Cette mission de trente membres dispose de quatre mois pour étudier les effets des 35 heures sur la croissance, l'emploi et les finances publiques, avant de remettre son rapport au Gouvernement.

### Service minimum

Déterminé à tenir ses engagements électoraux, Patrick Ollier souhaite que le Gouvernement prenne les initiatives permettant de négocier, entreprise par entreprise, un service garanti dans les transports publics les jours de grève, privilégiant ainsi la concertation plutôt qu'un cadre législatif, trop contraignant.

### Sécurité : des chiffres encourageants

La spirale de l'insécurité s'est inversée : la délinquance a baissé de près de 4 % dans l'ensemble du territoire sur les sept premiers mois de l'année 2003 par rapport à la même période en 2002. Une tendance qui se confirme également au niveau de notre circonscription.

### École : le débat est lancé !

Le grand débat national sur l'avenir de l'école a été lancé le 17 novembre : durant deux mois, plus de quinze mille réunions organisées partout en France et des forums ouverts sur internet vont permettre à chacun de s'exprimer sur le sujet. Avec pour objectif l'élaboration d'un diagnostic partagé qui doit aboutir, avant fin 2004, au vote d'une nouvelle loi d'orientation sur l'Éducation.

Site internet : [www.debatnational.education.fr](http://www.debatnational.education.fr)

Courriel : [debatnational@education.fr](mailto:debatnational@education.fr)

### Signes religieux à l'école

La question du port des signes religieux à l'école a fait l'objet, depuis juin dernier, d'une mission d'information parlementaire qui vient de rendre ses premières conclusions : favorable, pour sa part, à une disposition législative permettant de réaffirmer l'application du principe de laïcité à l'école, la mission a ouvert un forum de discussion sur le site internet de l'Assemblée Nationale pour pouvoir recueillir l'avis du public, avant de rendre son rapport. Autre instance chargée de réfléchir aux questions liées à la laïcité, la commission indépendante sur l'application du principe de laïcité dans la République, installée par Jacques Chirac en juillet dernier : cette commission présidée par Bernard Stasi, médiateur de la République, doit notamment se prononcer sur la nécessité d'une loi dans un rapport attendu avant la fin de l'année. Il reviendra alors au Président de la République de prendre la décision la plus adaptée au règlement de cette question. Patrick Ollier, quant à lui, considère que la législation actuelle est suffisante pour permettre d'interdire tout signe religieux ostentatoire à l'école, notamment le voile. Le débat est ouvert...

### Plan solidarité : une réforme historique

Le Premier ministre a présenté son plan de solidarité pour les personnes dépendantes le 6 novembre dernier. Cette réforme historique, qui crée une nouvelle branche de notre protection sociale, consacre pour la première fois une prise en charge globale de la dépendance. Neuf milliards d'euros supplémentaires seront débloqués d'ici 2008 pour assurer le financement d'un double programme de solidarité en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées.

### Conférence de la famille : débat sur l'adolescence

Le ministre délégué à la famille, Christian Jacob, a lancé le 12 novembre la Conférence de la famille 2004. Ce lieu d'impulsion de la politique familiale, consacré l'année passée à la petite enfance, avait été l'occasion d'annoncer la création de la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE), qui prendra effet

au 1<sup>er</sup> janvier prochain. Le débat portera cette année sur le thème de l'adolescence. Une concertation à l'issue de laquelle des mesures concrètes en faveur de l'adolescence seront décidées.

### Nuisances aériennes : 21 propositions pour l'avenir

Face à l'aggravation des nuisances aériennes, notamment celles liées, dans nos trois communes, au changement de couloirs aériens voulu par Jean-Claude Gayssot, Patrick Ollier avait décidé à l'automne dernier, en tant que président de la Commission des Affaires économiques à l'Assemblée Nationale et en accord avec Gilles de Robien, ministre des Transports, la mise en place d'une mission d'information sur la politique aéroportuaire et l'avenir du transport aérien. Les conclusions de ce groupe de travail ont été soumises au Gouvernement durant l'été, notamment 21 propositions qui devraient permettre à terme, malgré l'augmentation

inéluçtable du trafic, de réduire notamment l'impact sonore des avions. Des mesures que viennent relayer, au niveau local, différentes actions engagées par Jean-Claude Caron, vice-président du Conseil Général et par Jacques Gautier en tant que président de l'association des Maires des Hauts de Seine, dont une délégation a été reçue par Gilles de Robien le 18 novembre.

### Bois de Boulogne

La charte d'aménagement du bois de Boulogne a été signée le 25 novembre entre Bertrand Delanoë, Maire de Paris, Charles Pasqua, Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine, Jacques Baumel, maire de Rueil, Jacques Gautier en tant que Président de l'association des Maires des Hauts-de-Seine, Patrick Ollier en tant que député des Hauts-de-Seine et les élus des communes riveraines du Bois. Patrick Ollier se félicite de ce que le Maire de Paris ait accepté le passage de transports en commun dans le bois.

Dossier N°3 : l'agenda  
2006 du Gouvernement

## AGIR POUR L'AVENIR

Le vaste mouvement de réformes engagé au lendemain de l'élection présidentielle se poursuit. Dix grands chantiers ont été programmés par le Gouvernement de Jean-Pierre Raffarin d'ici 2006, avec pour objectif de garantir la sécurité des Français et de renouer avec la croissance et l'emploi : "l'agenda 2006 doit libérer la France des insécurités physiques, économiques et sociales, afin de favoriser son ouverture sur la société, sur l'Europe, sur le monde et sur l'avenir."

### Rassurer les Français

mai 2002 - août 2003 :  
4 chantiers prioritaires

#### 1° Renforcement de l'autorité républicaine :

**Sécurité** : poursuivre la mobilisation pour un meilleur traitement de la délinquance et pour une justice plus efficace. Trois mille postes de policiers supplémentaires ont été créés en 2002, deux mille postes le seront en 2004, avec pour ambition d'avoir fait reculer la délinquance de 20 % en 2006 par rapport au début de l'année 2002. Une loi sur l'immigration clandestine, fondée sur des principes d'humanisme et de fermeté, est actuellement soumise au Parlement.

**Défense** : la France doit continuer de s'adapter aux nouvelles menaces - terrorisme - et de rattraper son retard - notamment en matière d'équipements - pour se donner les moyens de son rôle international.

#### 2° Réhabilitation du travail

La revalorisation du travail est une priorité économique :

les premières mesures du Gouvernement ont porté sur l'assouplissement des 35 heures, la baisse de l'impôt sur le revenu - 10 % en 3 ans - la réforme du RMI, la mise en place du Revenu Minimum d'Activité, l'amélioration du pouvoir d'achat des Français les plus modestes avec déjà la revalorisation du SMIC de 4,4 % et de la Prime Pour l'Emploi, l'incitation à la création d'entreprises (loi Dutreil sur l'initiative économique).

#### 3° Sauvegarde des retraites

En réformant le système de financement des retraites dans un esprit de justice et d'équité, le Gouvernement a assuré la sécurité du régime français pour les vingt années à venir.

#### 4° Décentralisation

Le mouvement de décentralisation a été engagé pour permettre, grâce à une gestion de proximité, un service public de meilleur qualité et de moindre coût. A l'horizon 2006, cinq lois de décentralisation auront été mises en œuvre.

### Impulser une dynamique d'ouverture

6 rendez-vous d'ici fin 2004

#### 5° Une dynamique budgétaire pour la croissance

Créer les conditions d'une croissance durable :

Réussite de la construction européenne, poursuite des privatisations et ouverture de capital pour permettre aux grandes entreprises françaises de poursuivre leur développement, investissement sur l'avenir : l'effort de recherche sera porté à 2,6 % du PIB en 2006 et 3 % en 2010.

Poursuivre la baisse de l'impôt et des prélèvements au service du travail et des investissements : en 16 mois, plus de 10 milliards d'euros de baisse. Le budget

2004 prévoit une baisse de plus de 4 milliards d'euros de prélèvements.

**Maitriser les dépenses publiques** pour doter la France d'un budget de moins de 3 % de déficit dès 2005 et revenir ainsi aux limites fixées par le pacte de stabilité européen.

#### 6° Mobilisation nationale contre le chômage

Favoriser l'emploi et le travail par rapport à l'assistance : projet de loi relatif à la formation professionnelle et au dialogue social, réforme du Service national de l'emploi, poursuite des allègements de cotisations pour les entreprises (18 Mds d'Euros en 2003, 21 Mds en 2006), développement d'une politique de l'emploi des jeunes avec des moyens budgétaires garantis pour atteindre un million de contrats pour les jeunes en 2006, renforcement des mesures en faveur de l'emploi des seniors, en concertation avec les partenaires sociaux et les régions.

#### 7° Sauver la sécurité sociale et assurer l'avenir de notre système de santé

- Le projet de loi sur la santé publique vise à doter le pays des structures nécessaires à la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de protection et de promotion de la santé. Tirant les conséquences de la canicule, il va notamment comporter un effort organisé en faveur de la prévention et de la valorisation des services d'urgence.

- Le plan de solidarité pour les personnes dépendantes prévoit une mobilisation en faveur des personnes âgées - modernisation des maisons de retraite, politique de maintien à domicile, lutte contre l'isolement et amélioration des soins - et garantit le droit à l'autonomie des personnes handicapées avec la réforme de la loi de 1975 sur le handicap.

- La modernisation de la sécurité sociale et son adaptation aux enjeux actuels est nécessaire pour garantir la pérennité de notre système. La concertation lancée en septembre avec l'ensemble des acteurs, notamment les partenaires sociaux, devra déboucher d'ici l'été. La loi de financement pour la sécurité sociale de 2004 prévoit les mesures permettant de stabiliser le déficit de l'assurance maladie à moins de 11 milliards d'euros. Au cœur de ce dispositif, le plan "Hôpital 2007", qui consacre un effort d'investissement de 10 milliards d'euros à la modernisation de l'hôpital.

#### 8° Réussir l'Europe nouvelle

Sensibiliser et associer les Français aux échéances européennes de 2004 : l'élargissement, l'adoption de la Constitution et la mobilisation européenne pour la croissance.

#### 9° Replacer l'école au cœur de la nation

Un projet de loi d'orientation va être présenté au second semestre 2004, à l'issue du grand débat lancé sur l'école. Autre priorité, l'accompagnement social des étudiants et la modernisation des universités.

#### 10° Renforcer l'autonomie des régions

Loi sur la ruralité pour favoriser l'emploi et le développement durable en milieu rural, loi d'orientation et d'adaptation des exploitations agricoles pour sécuriser les agriculteurs après les accords de Luxembourg. Mise en œuvre de la loi relative aux transferts de compétences pour la décentralisation.

## L'ambition pour 2006

A l'horizon de 2006, l'ambitieuse et courageuse politique de réformes du Gouvernement, conforme aux engagements du Président de la République, devrait permettre à la France de retrouver, dans un contexte économique et social apaisé, dynamisme et confiance en l'avenir.